





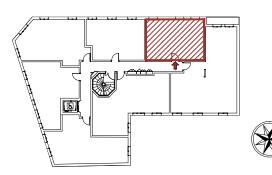
Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et administratives de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que les équipements et les réseaux divers, les appareillages sanitaires et électriques. Il est admis une tolérance de 5% par rapport à la surface habitable globale du logement. Les retombées, soffites, faux plafonds ainsi que l'emplacement des sanitaires ne sont pas tous figurés ou le sont à titre indicatif.

VILLAS d'HALLEFORT

MAISONS-ALFORT

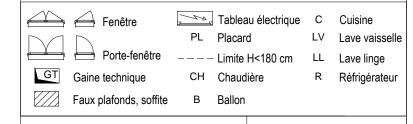
20-24 RUE BOURGELAT ET 7 RUE CHABERT 94700 MAISONS-ALFORT

BATIMENT n°4 1er étage Appartement 4103 2 pièces



ENTREE/SEJOUR/CUISINE 22.56 m 2 SDB/WC 5.41 m 2 CH1 11.33 m 2

SURF. HABITABLE TOTALE 39.30m²



DATE: AVRIL 2021

INDICE:



